

**ARRÊTÉ DEP-2024-082 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL CONSTRUCTION DES CARROSSERIES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté 8 avril 2010 portant création du baccalauréat professionnel Construction des carrosseries
Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel construction des carrosseries pour la session 2024 des académies de Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Stephane LANDOT, enseignant

Enseignants :

Monsieur Pascal BLANCHARD
Monsieur Florian CROIZE
Monsieur Julien DESBORDES
Monsieur Damien GOEURY

Monsieur Nabil KHALFAOUI
Monsieur Jean-Marc MARIE-CLAIRE
Madame Manon MIGRE
Monsieur Farid AMAGEE PATEL

Professionnels :

Monsieur Serge CALAS
Monsieur Romain BOURZEIX

Monsieur David RETHORRE
Monsieur Pascal VERGNE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER